

Non au racisme d'État et aux bidonvilles à Rennes ! Et ailleurs !

Des logements pour tous et toutes, français ou étrangers, avec ou sans papiers !

Depuis cet été, **un nouveau cap a été franchi à Rennes dans le « mal-logement » organisé par l'État français** en général et la préfecture de Rennes en particulier. On connaissait déjà les squats, les réquisitions, les occupations, les campements que les personnes à la rue sont obligées, avec leurs « soutiens », d'organiser collectivement depuis près de 20 ans pour résister à la précarité.

En juillet, faute de solutions individuelles pour une trentaine de personnes à la rue – des enfants, des femmes, des hommes – le camping des Gayeulles a été occupé. Au bout de quelques jours, pour raisons de « sécurité touristique », ces personnes à la rue ont été sommées de quitter le camping et elles ont investi une clairière du bois des Gayeulles. Et là, le compteur des « sans-solutions » a commencé à s'enflammer : 50, puis 100, puis 200, puis près de 400 personnes à la rue après l'évacuation – demandée par la justice – d'une centaine de personnes de la « réquisition d'Estrémadure ».

Aujourd'hui, ce sont deux clairières du parc des Gayeulles qui comptent plus d'une centaine de tentes sans accès « normal » à l'électricité, à l'eau, à la nourriture, au matériel nécessaire pour camper, etc.

Cela s'appelle un BIDONVILLE.

Comment en est-on arrivés là ?

Acte 1 : Cela fait des années que l'État français piétine les textes juridiques qu'il a lui-même créé.

Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence. » (article L345-2-2 du Code de l'action sociale et des familles).

« Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence. » (article 11 du préambule de la Constitution française).

Dans notre ville, même si elle ne le fait pas toujours bien et avec enthousiasme, **la mairie de Rennes est alors obligée de pallier les carences de l'État.** En particulier, elle héberge une partie des familles avec enfant(s) mineur(s) pendant que d'autres personnes restent à la rue. Pour l'instant, elle n'ordonne pas l'évacuation du bidonville des Gayeulles alors que la Préfète se déclare disponible pour envoyer les « gardiens de la paix » !

Acte 2 : depuis juillet 2019, comme dans d'autres départements français, **la préfecture 35 ordonne aux travailleurs sociaux du 115 de ne plus héberger en urgence les demandeurs d'asile** que l'État français n'est pas foutu, comme il s'y était engagé au début des années 1990 après les avoir privés du droit de travailler, d'héberger dans des CADA (centres d'accueil pour demandeurs d'asile). Des lits sont libres au 115 mais l'ordre a été donné : **0 demandeur d'asile hébergé donc tout le monde dehors !**

Acte 3 : pendant que le campement des Gayeulles devient de plus en plus visible, **la préfète de Bretagne se justifie dans la presse (Ouest France du 03/09/2019) mais ne dit pas la vérité ou invente des arguments qui puent le racisme.**

« L'État accueille et héberge ceux qui sont éligibles au droit d'asile », FAUX : l'État doit accueillir les demandeurs d'asile, pas ceux qui sont éligibles, c'est la loi !).

Une grande majorité des personnes des Gayeulles seraient originaires de Géorgie et d'Albanie : *« Deux pays qui sont jugés sûrs, précise la préfète. Ces ressortissants sont systématiquement déboutés du droit d'asile. Donc ils doivent être accompagnés dans leur pays. », RACISTE ET FAUX :* outre le fait qu'un demandeur d'asile est un demandeur d'asile, peu importe son « origine », 8,1 % des demandes d'asile des albanais et 4,6 % de celles des géorgiens ont été jugés recevables par l'Ofpra en 2018 ; et plus après recours à la CNDA.

« Ces associations ont une responsabilité dans leur discours. Certaines font croire qu'il y aura de la place pour tout le monde. Ce n'est pas vrai ! », JUSTE DÉGUEULASSE d'incriminer les associations mais c'est tellement plus facile que de respecter la constitution et la loi de son pays.

Acte 4 : **à Rennes, un bidonville existe et la préfecture le laisse aux rats** qui, comme dans tous les bidonvilles, se multiplient quand capitalisme et racisme d'État s'amuse à « travailler ensemble ».

Nous manifestons aujourd'hui pour exiger une fois encore des logements pour tous et toutes.

Et, en attendant, un centre d'hébergement inconditionnel ouvert 24 heures sur 24 et toute l'année.

Et, tant qu'on y est, le droit de tout être humain de vivre là où bon lui semble.

Et, en attendant, des papiers pour tous et toutes !

Collectif de soutien aux personnes sans-papiers de Rennes – sp35.org
Rassemblement chaque mardi à 18h, place de la République (métro République)
Réunion ouverte chaque mardi à 18h45 à la MIR, 7 quai Chateaubriand (métro République)